

DAJI/2020/Nomination/n°30
Portant nomination d'administrateurs provisoires
adjoints pour l'UFR ALLSH

Le Président d'Aix-Marseille Université

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
- Vu** les statuts de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines, composante d'Aix-Marseille Université,
- Vu** l'arrêté de nomination de Madame Sylvie WHARTON en qualité d'Administratrice provisoire de l'UFR ALLSH n° DAJI/2020/nomination/n°29

ARRÊTE

Article 1 :

Madame Sylvie WHARTON, administrative provisoire de l'UFR ALLSH sera assistée dans ses fonctions, d'une équipe d'administratrices et administrateurs provisoires adjointes et adjoints et de chargées et chargés de mission dont les noms suivent :

-Administratrice provisoire adjointe chargée de la formation : **Mathilde THOREL**

-Administratrice provisoire adjointe chargée de la recherche : **Gabriella CROCCO**

-Administratrice provisoire adjointe chargée des affaires générales et institutionnelles : **Isabelle RENAUDET**

-Administrateur provisoire adjoint chargé des relations internationales : **Michel DOLINSKI**

-Chargé de mission vie étudiante : **Mathieu BRUNET**

-Chargé de mission besoins spécifiques et handicap (étudiants et personnels) : **Philippe VITALE**

-Chargé de mission formation continue : **Guy LAMBERT**

-Chargée de mission budget : **Corine EYRAUD**

-Chargée de mission stages, IPRO : **Béatrice CHARLET**

-Chargé de mission sanitaire : **Hélène AURIGNY**

Article 2 :

Les fonctions confiées aux personnes désignées ci-dessus seront fixées par l'administratrice provisoire et transmises pour information au conseil d'UFR. Elles prendront fin à la date d'élection du nouveau Directeur/de la nouvelle Directrice de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH).

Article 3 :

Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 1^{er} septembre 2020



Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université